

**2008/79 - Demande d'une subvention de fonctionnement de 50 000 € à la région Rhône-Alpes dans le cadre d'ateliers et de stages proposés par la compagnie Cheek by Jowl de Declan Donnellan à l'occasion de la présentation de la pièce « Troilus et Cressida » par les Célestins, Théâtre de Lyon (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 21/04/2008, p. 713)**

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)